

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018

Le 19 mars 2018 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents: Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, Lydia BIGOT, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc,

BECOT Joël, GENS Marcel, Dominique ARMAND, GIORDANO Alfred, Yannick BIGOT

Absents excusés: Mme Aurélie CORTINOVIS.

Absents: Mr Jordane MAUSREL

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

## Le conseil municipal:

Décide d'établir un bail de location de 9 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec Mme BERTIN Suzanne pour la location de 96 m² de la parcelle BE 199 pour l'implantation de containers semi enterrés, fixe le montant annuel de la location à 100€ et autorise le Maire à signer le bail à intervenir.

Décide d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie d'en approuver les statuts et le versement d'une cotisation pour l'année 2018 fixée par le Conseil d'Administration en application de l'article 16 des statuts et d'autoriser Mr le Maire à signer les conventions d'intervention avec l'agence départementale

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement du budget principal qui s'élève à 321 187.07 € comme suit :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 104 596.92 € (titre de recettes à émettre au compte 1068)
- en report en section de fonctionnement au compte 002 : 216 590.15 €.

DECIDE de reporter les résultats 2017 du budget assainissement comme suit :

Section de fonctionnement :

Report de l'excédent de fonctionnement au 002 (recettes) : 22 397.90 €

Section d'investissement :

Report de l'excédent d'investissement au 001 (recettes) : 136 172.22€

DECIDE de reporter les résultats 2017du budget eau comme suit

Section de fonctionnement :

Report de l'excédent de fonctionnement au 002 (recettes) : 12 554.64 €

Section d'investissement :

Report de l'excédent d'investissement au 001 (recettes) : 28 502.43 €

Approuve, après avoir pris connaissance des recettes et dépenses, les comptes administratif 2017 et les comptes de gestion des budgets : principal, eau et assainissement.

Accepte la convention de fonctionnement du service urbanisme mutualisé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 proposée par la communauté de communes et autorise Mr le Maire à signer la convention.

Décide de créer une commission des ainés dont les membres seront : Alfred GIORDANO, Mireille MEHL, Lydia BIGOT.

Fixe le prix de vente, de deux parcelles d'une superficie de 78 m², à 1000 € suite à la demande de l'un des propriétaires du lotissement les coteaux de brens dans le but d'aménager son entrée actuellement très difficile en raison de la forte pente. Tous les frais (bornages, notariés) seront supportés par l'acquéreur.

Accepte le devis de la sogedo pour la réalisation d'une chambre à sable sur le réseau d'eaux usées à proximité de la salle des fêtes pour un montant de 11 895 € HT.

Décide de différer le projet de travaux sur le réseau d'eau potable sur la rue du centre de 1 an.

Prend connaissance du power point réalisé par Sandrine LACHIZE présentant les différents textes régissant communes ainsi que les avantages, les inconvénients et les différentes étapes d'une fusion.

Le Maire, \\
Jean-Marc P



# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018

Le 4 avril 2018 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

<u>Présents</u>: Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, Lydia BIGOT, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, GENS Marcel, Dominique ARMAND, GIORDANO Alfred, Yannick BIGOT

Absents excusés: Mme Aurélie CORTINOVIS.

Absents: Mr Jordane MAUSREL

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

### Le conseil municipal:

adopte le budget primitif 2018 du budget principal, du budget eau et du budget assainissement de la commune, par chapitre en sections d'investissement et de fonctionnement.

#### Budget principal

Pour la section fonctionnement à la somme de	1 116 866.15 €
Pour la section investissement à la somme de	751 007.00 €.

#### Budget assainissement

Pour la section fonctionnement à la somme de	<i>77 372.90 €</i>
Pour la section investissement à la somme de	200 272.22 €.

### Budget eau

Pour la section fonctionnement à la somme de	64 977.64 €
Pour la section investissement à la somme de	69 128.43 €.

vote comme suit les taux d'imposition pour l'année 2018.

Taxe d'habitation:	11,19 %
Foncier bâti :	12,44 %
Foncier non bâti :	47.29 %

## décide :

La création d'une bibliothèque dans le nouveau bâtiment mairie La création d'une commission composée d'élus et de bénévoles L'affectation au budget primitif 2018 des crédits pour :

L'affectation au budget printiti 2016 des credits pour.

L'achat de livres pour 600 € (imputation budgétaire 6065)

Le fonctionnement du service pour 150 € (imputation budgétaire 6257)

fixe comme suit la commission bibliothèque :

<u>Membres élus</u>: Yannick BIGOT, Joël BECOT, Mireille MEHL, Odile LABRY, Sandrine LACHIZE <u>Membres extérieurs, bénévoles</u>: Christiane ARMAND, Maryse GOGUET, Bernadette HENRY, Sylvie DECROZE, Martine MEYNIER, Evelyne POMMIER.

Prend connaissance des démarches à entreprendre pour la mise en place de la participation entoyenne.

Le Maire.